

Produit : **PCS 20 Bordeaux**

Page 1/4

FDS N° C113

Date de révision : 27/07/2011

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**1.1 Identification du produit.**Nom du produit : **PCS 20 Bordeaux****N° CAS : 68187-12-2**

N° CE : 269-073-6

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées.**Utilisation de la substance/du mélange**

Revêtements et peintures. Encres et toners.

Brique, mortier, ciment, verre et articles céramiques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Entreprise : CERADEL

Adresse : 19 à 25, rue Frédéric Bastiat

Ville : 87022 LIMOGES CEDEX 9

Numéro de téléphone : 05 55 35 02 35

Fax : 05 55 35 02 30

E-mail : ceradel@ceradel.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence : Centre anti-poison de votre département.

ORFILA : 01 45 42 59 59

Site web : www.ceradel.fr**2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange.**

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

Pas de danger connu.

Classification SGH

La substance n'est pas classée comme dangereuse dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage.**Informations supplémentaires**

Le produit n'a pas besoin d'étiquette avec l'indication de danger selon les directives de la CE.

3. Composition / informations sur les composants**Substances****Caractéristique chimique**Colorant minéral, sphene de chrome-étain CaO : SnO₂ : SiO₂ : Cr₂O₃.

CAS N° : 68187-12-2 - EINECS N° : 269-073-6.

4. Premiers secours**4.1 Description des premiers secours.****En cas de contact avec les yeux.**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Produit : **PCS 20 Bordeaux**
FDS N° C113

Page 2/4

Date de révision : 27/07/2011

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction.

Informations supplémentaires :

Produit non combustible ; choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Ramasser mécaniquement. Eviter le dégagement de poussières. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Consignes pour la manipulation sans danger

Eviter la formation et le dépôt de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration : protection respiratoire.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle.

Conseils supplémentaires

Attention aux limites générales de poudre MAK (A= fraction alvéolaire) : 3 mg/m³.

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaller les poussières. Ne pas manger ni boire pendant l'utilisation. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Protection respiratoire

Masque filtrant anti-poussières (classe P1, DIN-EN 141) en cas de dépassement des valeurs limites d'exposition.

Protection des yeux

Lunette de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

Aspect physique : Poudre

Odeur : Inodore

Couleur : Bordeaux

Produit : **PCS 20 Bordeaux**

Page 3/4

FDS N° C113

Date de révision : 27/07/2011

Modification d'état**Testé selon la méthode**

Point éclair :

n.a

Limite inférieure d'explosivité :

n.a

Température d'inflammation :

n.a.

Densité (à 20°C) :

4,2 g/cm³

Hydrosolubilité :

n.t.

10. Stabilité et réactivité**Matières incompatibles**

Aucune réaction dangereuse observée.

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Irritation aiguë sur les mucosités (œil de lapin) : non irritant.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

LD 50 oral : > 2200 mg/kg (rat)

LD 50 dermal : non irritant (lapin, 4 h)

LC 50 inhal. : >5.4 mg/l (rat, 4 h).

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité aiguë sur les poissons (Brachydamio rerio) : CLO (48 h) : 10000 mg/l, CL 50 (96 h) : >10000 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité.

Produit minéral, difficilement soluble dans l'eau. Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.

12.3 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Il s'agit d'une substance inorganique et, par conséquent, les critères PBT et vPvB ne lui sont pas applicables.

13. Informations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets.****Elimination :**

Peut être évacué vers une décharge appropriée en respectant les règlements officiels locaux.

13.2 Code d'élimination des déchets-Produit

080112 DECHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVETEMENT (PEINTURES, VERNIS ET EMAUX VITRIFIES), MASTICS ET ENCRÈS D'IMPRESSION ; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis ; déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11.

Produit : **PCS 20 Bordeaux**

FDS N° C113

Page 4/4

Date de révision : 27/07/2011

14. Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Non dangereux pour le transport.

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.****Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau (D) : - sans danger pour l'eau.

16. Autres informations

Les informations rapportées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Cette fiche de données de sécurité pour produits chimiques, conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006, se doit de décrire les produits sous leur aspect de la sécurité.

Ces informations ne représentent, en aucun cas, des garanties de qualité de ces produits.

n.a. = non applicable

n.d. = non déterminé